

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Janvier 2018

Le 22 janvier 2018 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents 11

Nombre de votants : 11

Présents: PHILIBERT Stéphane-CARAYON Martine-SAYN Pierre-BRET Rémi-CHOVIN Sonia-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine-BRACHET Armelle-RAVIT Pascale-

SANCHEZ Pédro-MOUNIER Eric-CHAPRE Séverine-QUAILLET Christelle-

Excusé: GELAIN Jérôme-

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est modifié en accord avec les membres du conseil, les questions sur les écliennes de l'association sauvons la raye seront débattues en début de séance.

Monsieur le Maire, donne lecture des questions posées :

1-Le Conseil Municipal de Montvendre a-t-il l'intention de se prononcer lors d'un vote sur l'opportunité d'un projet éolien industriel sur la commune de Montvendre, soit sur les collines de Berchets, givodon, et si oui à quelle date?

2-Les élus du conseil municipal de Montvendre sontils en contact et/ou en discussion avec la Société Kallista Energy et qu'elles sont les informations communiquées à ce jour, par la Société concernant l'état de l'avancement du projet?

3-La commune de Montvendreest-elle sollicitée par d'autres sociétés que Kallista Energy concernant des projets éoliens ? dans l'affirmative qu'elles sont sont ces sociétés et quelles réponses ont été données à ces propositions ?

REPONSE DE MONSIEUR LE MAIRE

Devant le peu d'élément dont dispose la commune, le conseil ne se prononce pas sur cet avant-projet.

Depuis octobre, aucun élément nouveau.

Une autre société RP Global n'a pas donné suite à son avant-projet.

RYTHMES SCOLAIRES 2018-2019

Monsieur PHILIBERT Stéphane présente au conseil le bilan de l'enquête sur les rythmes scolaires.

Cette enquête avait pour but de connaître l'avis des parents d'élèves sur l'accueil des enfants sur notre commune.

- Temps d'activité périscolaire
- Garderie périscolaire
- Restaurant scolaire
- Accueil de loisirs du mercredi
- Les rythmes scolaires actuels à 4, 5 jours
- ♣ Etude sur les rythmes scolaires à 4 jours
- Organisation du mercredi

Et enfin, il était demandé, si les parents souhaitaient conservés 4.5 jours ou passer à 4 jours.

Semaine de 4 jours :

Maternelle 33 oui, 5 non Elémentaire 30 oui, 23 non

Maintien à 4.5 jours :

Oui 34.6 %

Non 57.7 %

Le Conseil Municipal prend en compte le choix des parents. Indique que les deux écoles doivent avoir le même rythme.

Le bilan de cette enquête sera soumis le 5 février à 19 h, à la commission du PEDT (projet éducatif départemental territorial), une copie a été adressée à chaque parent déléqué.

Puis conseil d'école extraordinaire le 5 février à 20h, pour décider du maintien à 4.5 jours ou retour à la semaine de 4 jours.

Si l'on souhaite modifier l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018, le choix doit être transmis pour le 9 février 2018 aux services de l'Education Nationale.

FINANCEMENT LOTISSEMENTS

Compte tenu des démarches administratives plus longues que prévues et des délais de vente un peu plus important, une prorogation d'un an du crédit relais est sollicité auprès de la Caisse d'Epargne aux mêmes conditions jusqu'au 03/03/2019.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Compte tenu du remplacement d'un départ en retraite au service administratif et des changements de grade, le tableau des emplois est modifié de la façon suivante :

| CREATION DE POSTE | SUPPRESSION DE POSTE | SANS CHANGEMENT |
|-----------------------------|----------------------|------------------------------------|
| Adjoint administratif | Rédacteur | Adjoint technique 2éme |
| territorial principal 2éme | | classe (2) |
| classe à temps complet | | |
| pour mutation | | |
| Adjoint territorial | Agent de maîtrise | Agent spécialisé principal |
| d'animation principal 2éme | | 1 ^{ère} classe des écoles |
| classe à temps incomplet | | maternelles |
| pour changement de grade | | |
| Agent de maîtrise principal | Adjoint territorial | Adjoint administratif |
| A temps complet pour | d'animation | territorial |
| changement de grade | | |
| Rédacteur non titulaire à | | |
| temps incomplet, | | |

AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE RD176 ET LES ENTREES EST-OUEST

Après la passerelle pour accéder au lac, la réfection du mur longeant la rivière Bost, la réalisation d'un chemin piétonnier, Monsieur le Maire présente au conseil le projet paysager élaboré par Monsieur GOUBY de l'Association des Amis de Montvendre, cette association participera financièrement à cette réalisation à hauteur de 7000 €

Remerciement à Monsieur et Madame ROCHETTE Michel qui ont offert une table de ping-pong qui a été installé près du lac.

Mise ne place d'un panneau indiquant le parcours de santé et les recommandations autour du lac à respecter.

Elargissement de la route de Barcelonne, les discussions sont en cours pour l'acquisition du terrain.

LE POINT SUR LES TRAVAUXDES LOTISSEMENTS

Lotissement « les mûriers » : les bordures restent à poser.

Lotissement « le pré des lilas » : les intempéries ont ralenti les travaux de viabilisation.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le programme local de l'habitat a pour but d'élaborer un plan partenanrial de gestion de demande de logement social et d'information des demandeurs'PPGD). Compte tenu que le code de la construction et de l'habitation prévoit que le projet soit soumis pour avis à l'ensemble des communes. Monsieur le Maire demande à Mme CARAYON d'étudier ce dossier un avis sera donné au prochain conseil.

DEFIBRILLATEUR

Le conseil par 14 oui, 1 abstention, opte pour l'acquisition d'un défibrillateur auprès de la Société SAS RESTENVIE pour un coût de 1820 € HT, il sera installé près de l'école primaire, une subvention sera demandée.

ARRET BUS SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un rendez-vous est prévu avec Monsieur CHENE de la Direction des routes et les représentants de Valence Romans Déplacement pour la création d'un arrêt bus route de Beaumont.

CIRCULATION

Signalement : vitesse excessive route du stade et stationnement gênant route La Baume-Cornillane, au niveau les cèdres.

Le Maire

SERVIAN Bruno